

# Les zones défavorisées, et après... Quelles pistes pour les agriculteurs ?

Réunions d'information  
des 25, 26, 27 juin 2018

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DEUX-SÈVRES



# Plan de la présentation



- Rappel des décisions – conséquences
- Quel plan d'action à moyen terme ?
- Quel accompagnement d'urgence ?
- Quelles pistes, quelles solutions à court terme ?
- Vers un diagnostic individuel



---

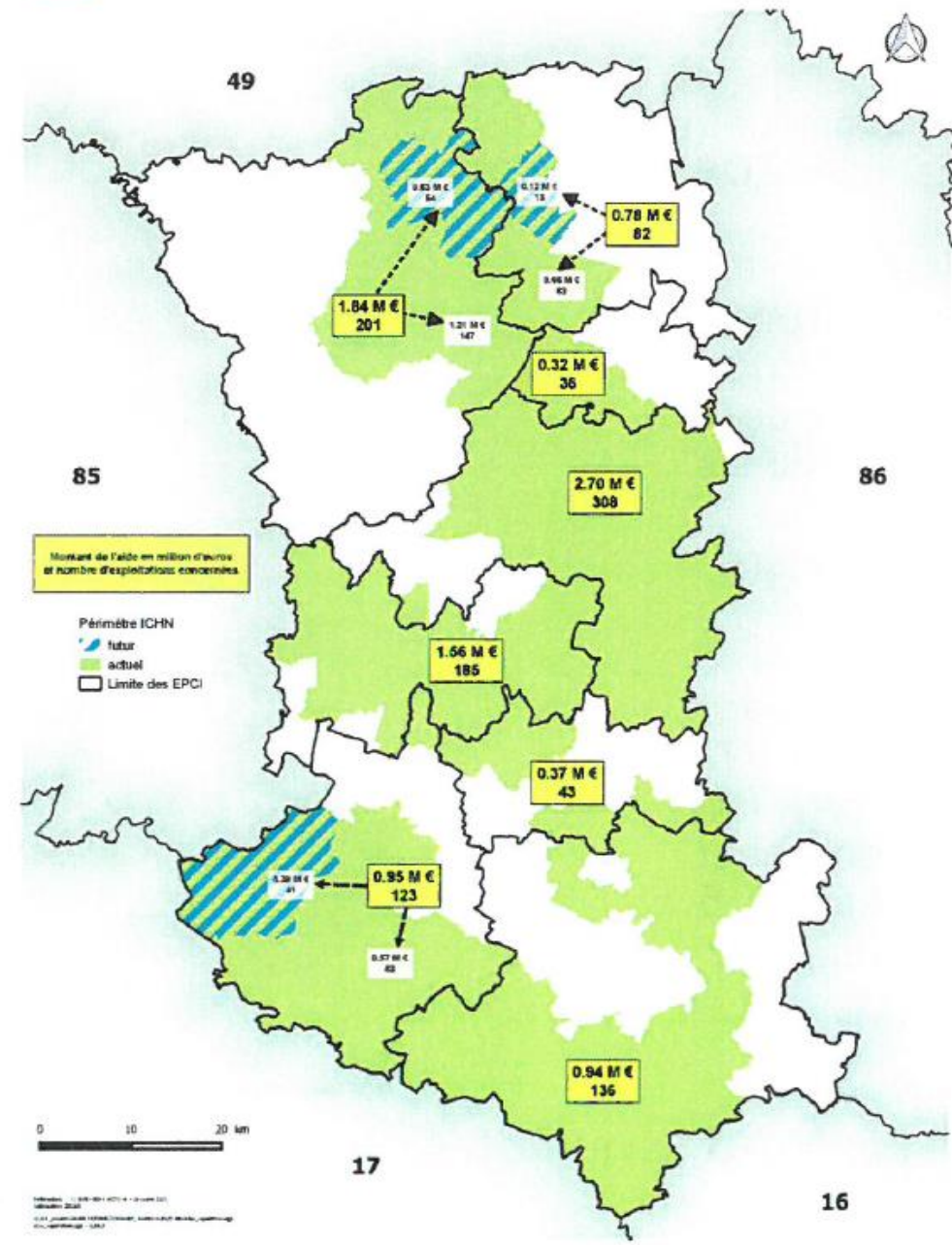
# Rappel des décisions et conséquences pour le département des Deux-Sèvres

## A partir de 2019

- 16 communes restent éligibles
  - MAUZE THOUARCAIS
  - MOUTIERS SOUS ARGENTON
  - LA CHAPELLE GAUDIN
  - LA COUDRE
  - ARGENTON LES VALLEES
  - LE BREUIL SOUS ARGENTON
  - ULCOT
- AMURE
- LE BOURDET
- SAINT GEORGES DE REX
- SAINT HILAIRE LA PALUD
- ARCAIS
- LE VANNEAU IRLEAU
- COULON
- MAGNE
- SANSAIS

Argentonnay

- 165 communes sortantes



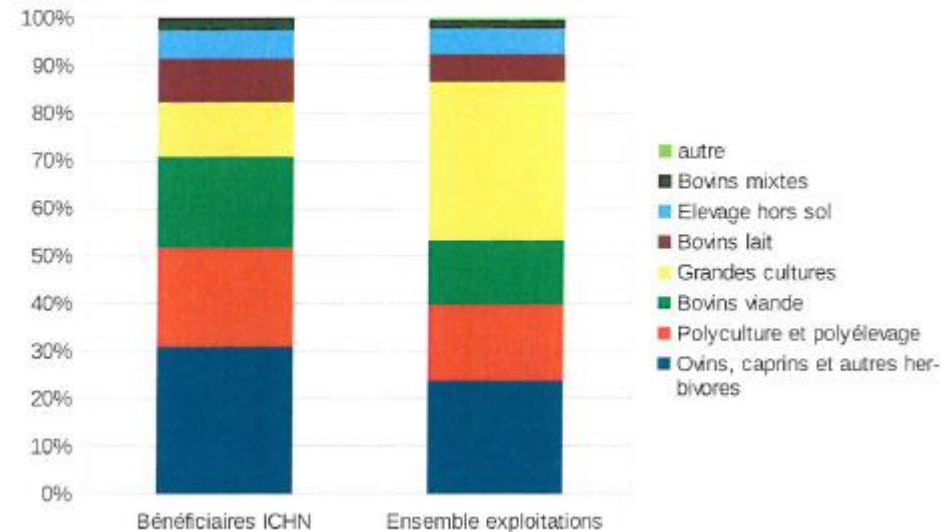
# 9,46M€ d'aides, 1 113 bénéficiaires...



→ Les exploitations concernées (ICHN) :  
1022 bénéficiaires , -8000€ en moyenne

- bovins viande
- ovins
- polyculture élevage
- cultures
- bovins lait

Répartition des exploitations par orientation technico-économique



→ Les jeunes installés (DJA)

150 Dossiers en 4 ans, -2750€ en moyenne par dossier

# Des conséquences pour l'ensemble du territoire

---



## Les grands enjeux

- Renouvellement des générations avec une population vieillissante
- maintien de l'élevage et donc des prairies
- tissu économique : emplois ruraux liés à l'agriculture
- Innovation, diversification, investissements...
- Paysage, biodiversité, cadre de vie, qualité de l'eau...

# Des sujets incertains ou en pour-parler



---

Quelle ICHN dégressive en 2019-2020 ?

- Durée de la période de transition ?
- Période de référence : 2017 ?
  - JA sortants installés après 2013 ?
  - Laitiers programmation 2014-2020 ?
  - Nouvelles structures ?

Possibilités de modification de la carte / logique de continuité de territoire ?



---

Quel accompagnement  
d'urgence ?





# Accompagnement des éleveurs mesures d'urgence

---



- FAC – fonds d'allègement des charges et restructuration de dette bancaire
- Dégrèvement TFNB ou autre exonération fiscale
- Prise en charge MSA
- FASS-Fonds d'action sanitaire et social
- Dérogation 2 ans / mise aux normes des élevages
- ARP-Aide à la réinsertion professionnelle
- Cessation anticipée d'activité



---

Quel plan d'action à  
moyen terme ?

# Solutions à moyen terme

---



Trois groupes de travail constitués :

- Filières alimentaires : SIQO, marques, circuits courts, nouvelles filières...
- Filières non alimentaires : services, énergies renouvelables, MAE, stockage carbone
- Transmission et portage du capital (foncier, bâti...)

# Solutions à moyen terme - objectifs

---



- Favoriser la transmission
- Maintenir la valeur ajoutée
- Créer de la valeur ajoutée
  - PCAE (fléchage bâtiments, transformation fermière, diversification des élevages)
  - PAT (projets alimentaires territoriaux)
  - CAB – IGP – Fonds de soutiens (DINAII)...
  - Filières : hors-sol, maraîchage, semences, fruits, protéines végétales, fruits à coque, PPAM...
  - Energies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, bois...)
  - Services (agritourisme, espaces verts,...)

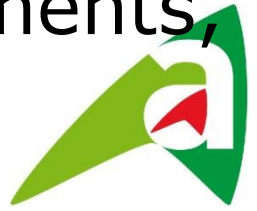


---

Quelles pistes, quelles solutions à court terme ?

# En attendant les retours de ces investissements, **quels dispositifs à court terme ?**

---



Vers un dispositif spécifique post ZDS ?

→ Deux-Sèvres, département pilote

→ Multi filières

→ Une portée départementale et pas seulement territoires sortants de ZDS



---

Un outil central :  
diagnostic individuel

# Un diagnostic individuel : comment et pourquoi ?

---



- Sur la base du volontariat
  - Identifier les attentes et pouvoir accompagner toutes les situations
  - Pouvoir adapter les mesures aux intentions des agriculteurs
  - Repérer les marges possibles
  - En déduire les plans d'actions collectifs les mieux appropriés
- ... Pour conserver un maximum de valeur ajoutée




# Un diagnostic individuel : pour qui ?



- Réalisation sous trois mois
- Inscrivez vous directement sur les listes prévues à cet effet
- Faites-le savoir autour de vous !

05 49 77 15 15

[www.deux-sevres.chambagri.fr](http://www.deux-sevres.chambagri.fr)

 Révision ZDS : PRE-DIAGNOSTIC EXPLOITATION

Structure/Conseiller : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Dép<sup>t</sup> : \_\_\_\_\_

**PRESENTATION**

NOM DE L'EXPLOITATION : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
Main d'œuvre : \_\_\_\_\_ UMO \_\_\_\_\_ PACAGE \_\_\_\_\_ SIREN \_\_\_\_\_

Nom des exploitants	Age	Statut (gérant, associé, salarié..)	Situation (marié, célibataire)	Activité du conjoint	Nombre d'enfants et âge

Si des exploitants ont des activités extérieures ou sont JA, préciser :

Nom de l'exploitant	JA année installation	Obtention DJA ?	Type d'activité extérieure	Temps consacré

Version 05/06/2018 1

# La situation ZDS à l'échelle nationale

